

Image not found or type unknown



Rejet prêt immo, frais de notaires dus entièrement?

Par **al34**, le **21/01/2014** à **08:36**

Bonjour.

Je m'appête à acheter un terrain de loisir. Je désire le financer à l'aide d'un prêt immobilier. Si jamais ce prêt ne m'était pas accordé, est ce que les frais de notaires me resteraient dû à dans leur totalité?